

Filière Grandes cultures CANNE-A-SUCRE



#3

Mars 2019

Dans ce numéro

L'enherbement de la canne-à-sucre

Début de la campagne sucrière à Marie-Galante
Deux parcelles ont été récoltées à Port-Louis et à Saint-Louis (Marie-Galante).

Vigilance

La rouille orangée de la canne-à-sucre

Temps du mois de mars 2019 Toujours du vent et peu de pluie

Les cumuls de pluie sont déficitaires quasiment partout et ce malgré un nombre de jours de pluie parfois proche ou supérieur à la normale. Ceci s'explique par la faiblesse des quantités tombées.

On note également, comme au cours du mois précédent, un vent assez soutenu participant à la sensation de fraîcheur la nuit, et favorisant l'évaporation donc l'assèchement.

http://www.meteo.fr/temps/domtom/antilles/pack-public/alaune/rmt/DernierRMTOM_971.pdf

Retrouvez toutes nos éditions du BSV Guadeloupe sur :

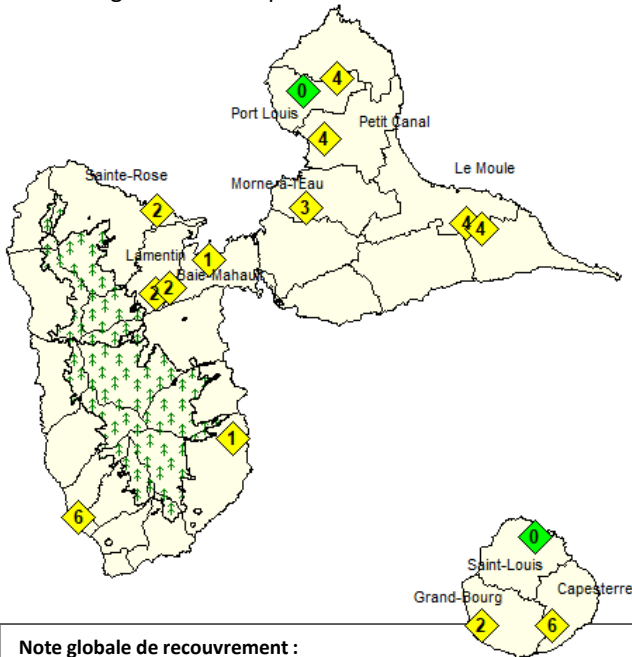
<http://daaf971.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal>





Etat des parcelles d'observation

Figure 1 : Taux moyen d'enherbement et nombre moyen d'espèces observées sur les parcelles d'observation
Région Guadeloupe – données mars 2019

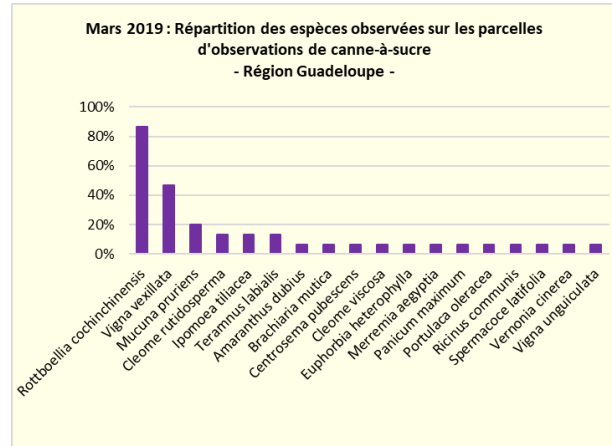


Note globale de recouvrement :

- Parcelle saine : pas d'enherbement
- Risque faible : 1 à 15%, enherbement à surveiller, risque possible
- Risque moyen : 15 à 30%, intervention à programmer ou à effectuer, possibilité d'impact sur la canne
- Risque élevé : > à 30%, intervention à effectuer obligatoirement, impact certain sur la canne
- PL (Parcelle labourée) / PS (pas de suivi) : pas de données d'observation sur ces parcelles

⊗ Nombre moyen d'espèces observées

Figure 2 : Répartition des espèces observées
Région Guadeloupe – données mars 2019



La campagne sucrière 2019 a démarré le 19 mars à Marie-Galante.

Les parcelles de Port-Louis et Saint-Louis de Marie-Galante ont été récoltées. Il est fortement conseillé de maîtriser la flore adventice durant les trois premiers mois suivant la coupe de la canne-à-sucre.

L'espèce *Rottboellia cochinchinensis* reste majoritaire sur les parcelles d'observation, suivi de l'espèce *Vigna vexillata*.

Vigna Vexillata

« Pwa zié nwa »



Biologie

Famille : Fabaceae

- plante herbacée pérenne, volubile
- racines ligneuses fusiformes
- feuilles à 3 folioles ovales à lancéolées de 4-9 cm de long
- grappes de 2-6 fleurs
- fleur à étendard de 2-3,5 cm de long rose, pourpre ou en partie jaune et carène blanchâtre ou pourpre à bec courbé
- gousse linéaire de 4-14 cm de long, contenant 10-18 graines
- graines oblongues de 2-4,5 mm de long, jaunâtres, noires ou brunes

https://uses.plantnet-project.org/fr/Vigna_vexillata

Résumé de situation des ravageurs au sein des parcelles observées



Nuisible	Statut / Niveau de présence
Rouille orangée <i>Puccinia kuehnii</i>	Absence
Charbon <i>Sporisorium scitamineum</i>	Absence
Chenilles défoliatrices	Absence
La flore adventice	Présence

Statut sur les parcelles d'observation: Présence ou absence

Niveau de présence: ■ Aucun ■ Faible ■ Moyen ■ Fort

L'ensemble des informations de ce BSV ne concerne que les données issues des parcelles d'observations. Il est nécessaire et important d'observer sa parcelle avant toute intervention.

Vigilance !!!



Rouille orangée

Puccinia kuehnii

La rouille orangée est un organisme réglementé, **aucune présence officielle n'a été déclarée sur le territoire.**

En cas de soupçons, **adressez-vous au Service de l'Alimentation de la DAAF (0590.99.60.50) ou à la FREDON (0590.41.68.42)**



Ne pas confondre les symptômes de la rouille orangée (photo 1) (statut : **non présent sur le territoire**) avec ceux de la rouille brune (photo 2) (statut : **présent en Guadeloupe**).



1



2

Crédits photos : JH DAUGROIS (CIRAD)



Responsables de la rédaction

Lucie AMAND

amand.fredon971@orange.fr

Christophe BOC

christophe.BOC@ctcs-gp.fr

Comité de relecture

CTCS - F. GROSSARD

INRA - S. GUYADER

SICA LPG - M. HERY

DAAF/SPAIVE – P. HUGUENIN et C. DIMAN

Chambre d'Agriculture - J. OSSEUX

CIRAD - JH. DAUGROIS

FREDON Guadeloupe

C/o CIRAD - Station de Neufchâteau
Sainte-Marie

97130 Capesterre-Belle-Eau

Tél : 0590 41 68 42